



Mairie
32 allée de la Bégadière
Le Bourg
63520 Saint-Jean-des-Ollières

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{er} juillet 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération 34 2026	Ecole / Devis porte	Approuvée à l'unanimité
Délibération 35 2026	Cimetière / Devis maîtrise d'œuvre espace de dispersion	Approuvée à l'unanimité
Délibération 36 2026	Validation d'une mission complémentaire de maîtrise d'œuvre – Projet Bouchut	Approuvée à l'unanimité
Délibération 37 2026	Approbation de l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux avec l'association OLIERA	Approuvée à l'unanimité
Délibération 38 2026	Vente de la parcelle B 804 à « La Vie »	5 voix pour 2 voix contre 3 abstentions
Délibération 39 2026	Vente de la parcelle AB 352 à « Chavarot »	Approuvée à l'unanimité
Délibération 40 2026	Autorisation donnée au Maire pour engager toute procédure nécessaire à la défense des intérêts de la commune concernant la boulangerie communale	Approuvée à l'unanimité
Délibération 41 2026	Autorisation de principe pour le recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité (en application de l'article 3.1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Approuvée à l'unanimité

Délibération 42 2026	Autorisation de principe pour le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles (en application de l'article 3.1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984)	Approuvée à l'unanimité
Délibération 43 2026	Rémunération heures supplémentaires / complémentaires	Approuvée à l'unanimité

A Saint Jean des Ollières, le 2 juillet 2026.

Karine JONCOUX, Maire


